

Déjeuner Presse

Jeudi 10 janvier 2008

Chantal ROBIN RODRIGO, députée des Hautes-Pyrénées

Bilan de l'activité parlementaire

Juillet à décembre 2007 – Gouvernement Fillon

Session extraordinaire

Session ordinaire

Economie /Fiscalité

Le bouclier fiscal : il limite à 50% le total des impôts sur le revenu, la TH, la TF, la CSG/CRDS . Coût : 15 milliards d'euros

98% des contribuables ne sont pas concernés (car non assujettis à l'ISF).

En région Midi-Pyrénées : 87 demandes ont été acceptées en août. Le gain moyen par contribuable est de 22 000 €.

Le cout du bouclier fiscal sera financé par un accroissement des prélèvements obligatoires et la dette publique.

Déduction de l'ISF sur les investissements en faveur des PME.

Allègement des droits de succession et donations, soit un abattement de 150 000 € par enfant. L'équation est la suivante : 9 successions sur 10 sont inférieures à 226 000 €. 10% des plus pauvres possèdent moins de 900 € de patrimoine, les 1% les plus riches ont un patrimoine supérieur à 1,270 millions d'€

Loi TEPA, une fiscalité qui libère les énergies !

-exonération des heures sup depuis oct 2007. Les 4 premières heures sont majorées de 25%. Coût : 6 milliards d'€. Effet négatif de cette défiscalisation sur l'emploi car ne concerne que les salariés effectuant des heures sup.

Le RSA : revenu de solidarité active. Coût : 25 millions d'€. Permet le cumul entre revenu minimum et reprise d'activité pour les bénéficiaires du RMI et de l'API

Les prélèvements obligatoires augmentent : 44.2% du PIB

Pas de coup de pouce au SMIC ni de revalorisation des retraites.

L'exonération de la redevance télé pour les + de 65 ans, soit 780 000 foyers fiscaux concernés, est maintenue en 2008. Mais après ?

Loi sur la récidive des mineurs

Il s'agit de créer des peines planchers en matière de récidive, tout en distinguant le cas de première récidive et de multi récidive. La loi prévoit une extension du régime des majeurs aux mineurs en conservant l'excuse de minorité dans certains cas et crée une exception pour les mineurs de plus de 16 ans qui peuvent se voir infliger les peines planchers tant en première récidive qu'en multi-récidive. L'excuse de minorité devient une exception.

Assurance maladie

Déficit du régime général : 11.6 milliards d'€. Les réformes Douste et Fillon ont échoué.

Les mesures votées par l'UMP :

Participation par acte médical et consultation plafonnée à 4€ par jour par assuré

Diminution du remboursement du patient hors parcours de soins

Instauration d'une franchise médicale 50 € par an

Universités

Loi sur la gouvernance ; Elle permet aux universités de bénéficier de financements extérieurs donc risque de classement des facs en fonction de leurs résultats ou leur renommée. Les conditions de vie des étudiants les plus précaires ne sont pas traitées.

Coût : 5 milliards d'€ financés par la cession d'une partie du capital d'EDF.

Immigration

Le Conseil constitutionnel a censuré le traitement statistique à partir de l'origine ethnique ou de la race. L'article sur les tests ADN est rendu inapplicable. La loi vise à passer d'une immigration économique, donc choisie de 7% à 50%. Pour info, le Canada n'est qu'à 23%.

Les conditions de regroupement familial sont durcies (ressources, revenus stables, maîtrise de la langue..). Le droit d'asile est durci :

un délai de 24 H est accordé pour introduire un recours en référé liberté suspensif au refus d'admission sur le territoire. L'OFPRA est placée sous tutelle du ministère de l'Immigration.

Education

L'UMP a refusé de discuter de la proposition de loi visant à abroger l'art 89 sur le financement des écoles privées. Le Conseil d'Etat doit trancher. Pourtant cet article introduit une contradiction entre financement des écoles privées sous contrat et financement sans conditions.

Suppression de 11 400 postes d'enseignants dans les collèges et lycées.

Grenelle de l'Environnement

Il a le mérite d'exister, actons le. Il ouvre des débats, confronte les points de vue..Sur certaines questions, les arbitrages sont déjà ficelés ou on fait l'impasse sur la fiscalité écologique, le nucléaire.

Quid des moyens ?

Sur les OGM, on note la duplicité du Gouvernement. Les cultures de maïs OGM 810 sont gelées jusqu'en février 2008, au moment des semences. Le projet de loi est reporté au 5 février, au Sénat. Insuffisant pour organiser un débat public et citoyen.

Pour info : en 2007, 409 hectares OGM cultivés sur le département, répartis sur 12 cantons.

Pouvoir d'achat : toujours rien !

Payer plus pour gagner moins

Franchises médicales

Pas de coup de pouce au SMIC, aux salaires, aux retraites

Essence : le prix a augmenté de 15%, soit 150 € de plus par ménage

Gaz : + 4% d'augmentation au 1^{er} janvier

Logement : hausse des loyers de 3% par an depuis 5 ans. Le logement représente pour un grand nombre de ménages 40% de leur revenu.

Produits alimentaires : le pain a augmenté de 8%, les produits laitiers de 40%, les volailles de 7% en un an.

Aucune mesure n'améliore la situation des retraités, des salariés des petites entreprises qui ne sont pas passés aux 35 heures, ni celle des travailleurs à temps partiel....

Traité Constitutionnel de Lisbonne

Projet de loi en débat le 15 janvier à l'Assemblée Nationale, le 29 janvier au Sénat. 3/5 des parlementaires des 2 chambres sont nécessaires pour adopter le projet de loi au Congrès de Versailles.

Ratification prévue le 7 février par un projet de loi spécifique.

Sur le département :

Incidence de la carte judiciaire : suppression des tribunaux d'Instance de Lourdes, Bagnères et du greffe détaché de Lannemezan, suppression des tribunaux de commerce de Bagnères. Pas de pôle de l'Instruction à Tarbes donc menace sur le TGI de Tarbes.

Hôpital de Tarbes – maternité de Lannemezan et de Lourdes

Traversée Centrale Pyrénées – 20 ème Sommet franco-espagnol

Patrimoine Mondial Gavarnie Mont Perdu Traité Européen

OGM

Sur le département en 2007 :

409 hectares cultivés, répartis sur 12 cantons.

Canton	Nbre de parcelles	Surface en ha
Lourdes-Est	5	23.82
Ossun	5	34.32
St Pé	1	4.03

Préfet saisi en août. Ce dernier ne peut communiquer la localisation des parcelles, données considérées à caractère personnel et portant atteinte à la vie privée.